

2022/73

**VILLE DE RANTIGNY**  
**Département de l'Oise**  
**Arrondissement de Clermont**  
**Canton de Clermont**

**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal**  
**Objet de la délibération**

**ACQUISITION DE LA FUTURE FRICHE LIDL**

L'an deux mil vingt-deux le vendredi 16 décembre à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 9 décembre 2022, s'est réuni en séance publique en mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique DELION, Maire de Rantigny

Etaient présents : Dominique DELION, Maire, Patrick DAVENNE, Bernadette FROGER, Nadine LOZANO, Quentin DELION, Catherine TAMPERE Adjointes au maire, Christophe PECHEUR, Jean Marc FEVRIER, Laurence BOURGUIGNON, Matthieu FREVILLE, Sophie JUPIN, Franck CALENDRIER, Claudine DEALET, Christian PETIT, Christine PORQUET Conseillers municipaux.

Etaient absents excusés : Marie DUHAMEL (procuration à Patrick DAVENNE), Sandrine DUFOUR (procuration à Christophe PECHEUR), Sandra LEROY, Alexandre DUBAR (procuration à Matthieu FREVILLE), Sandra VAUTOUR (procuration à Sophie JUPIN), Djillali AISSAOUI (procuration à Laurence BOURGUIGNON), Denise ORGET, Ludovic VINET (procuration à Dominique DELION).

---

Dans le cadre du transfert du magasin LIDL de la rue Parmentier vers la friche Caterpillar, la société Lidl dans un courrier du 8 décembre 2022 propose de céder à la commune de Rantigny, l'ensemble immobilier cadastré AE 124 et 125 au prix de 350 000 € hors taxes.

Cette acquisition devra être soumise à l'estimation fixée par le service des domaines.

Le Maire propose de valider cette proposition au prix énoncé si elle est confirmée par le service des domaines et de l'autoriser à poursuivre les négociations ainsi que de signer toute pièce relative à cette acquisition.

La non mise en œuvre du projet et la rupture des pourparlers pour quelques raisons que ce soit ne pourra donner lieu à aucun dommages et intérêts de la part de l'une ou l'autre partie.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 21

**Rapport adopté**

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Affiché le

ID : 060-216005181-20221219-202273-DE

Dominique DELION, Maire, Patrick DAVENNE, Bernadette FROGER, Nadine LOZANO, Quentin DELION, Catherine TAMPERE , Adjoints au maire, Marie DUHAMEL (procuration à Patrick DAVENNE), Christophe PECHEUR, Sandrine DUFOUR (procuration à Christophe PECHEUR), Jean Marc FEVRIER, Laurence BOURGUIGNON, Matthieu FREVILLE, Alexandre DUBAR (procuration à Matthieu FREVILLE), Sophie JUPIN, Franck CALENDRIER, Sandra VAUTOUR (procuration à Sophie JUPIN), Djillali AISSAOUI (procuration à Laurence BOURGUIGNON), Claudine DEALET, Christian PETIT, Ludovic VINET (procuration à Dominique DELION) , Christine PORQUET conseillers municipaux.

Fait les jour, mois et an susdit

Ont signé le registre les membres présents

Pour extrait conforme

Rantigny, le 19 décembre 2022

Le Maire,

Dominique DELION